

## LA POSITION DE L'ORDRE

**DR JEAN-FRANÇOIS RAULT**, délégué général aux affaires européennes et internationales au Cnom



**« Protéger la liberté et la sécurité du personnel médical »**

Pouvoir exercer son métier en toute sécurité est une priorité. Lors de la réunion plénière du Conseil européen des Ordres des médecins (CEOM) à Lisbonne, en novembre 2019, nous avons adopté à l'unanimité le 12 mars comme Journée européenne de lutte contre la violence envers les médecins et les professionnels de santé. Ce jour sera l'occasion, chaque année, de sensibiliser le public à travers l'Europe. Par cette décision, le CEOM confirme son engagement sincère auprès des médecins et des professionnels de santé victimes de violences. En 2017, déjà, par la création d'un Observatoire européen sur la violence envers les médecins. En 2018, ensuite, par l'adoption d'une déclaration condamnant la violence envers les médecins. Aujourd'hui, nous renouvelons notre appel aux gouvernements à prendre toutes dispositions visant à garantir l'accès à des soins de qualité pour tous les patients, en protégeant la liberté et la sécurité du personnel médical et des établissements de soins.

**+ D'INFOS** [www.ceom-ecmo.eu](http://www.ceom-ecmo.eu)

## VIDÉO OU WEB

## Médecins du monde a 40 ans



Cette année, l'ONG Médecins du monde a 40 ans. À cette occasion, retrouvez sa dernière campagne d'appel aux dons : « On s'en fout ». « Peu importe la personne qui a besoin d'aide, peu

importe sa manière d'agir, de vivre ou de penser. On s'en fout. Pour Médecins du monde, la santé passe avant tout. »

**+ D'INFOS** <https://www.medecinsdumonde.org/fr>

## AGENDA

• **31/01/2020**

À la veille du Brexit, la Délégation aux affaires européennes et internationales du Cnom s'associe aux autres organisations médicales européennes et apporte son soutien aux médecins britanniques dans la mise en œuvre des relations futures entre le Royaume-Uni et l'UE, en tenant compte des intérêts de la profession médicale européenne.

## FOCUS

## Big data en santé : 10 recommandations

L'Agence européenne du médicament (EMA) a publié, le 20 janvier, 10 recommandations prioritaires pour « permettre de débloquer le potentiel des données massives pour la santé publique dans l'Union européenne ». L'EMA précise que ces recommandations doivent « permettre une meilleure utilisation des données massives soutenant l'innovation et la santé publique ». Parmi les recommandations : créer Darwin, une plateforme européenne d'accès et d'analyse des données ou établir un cadre de référence européen pour la qualité et l'accessibilité des données.

## LE SAVIEZ-VOUS?

## Mise au ban du jeu de tête

**Selon des chercheurs de l'université de Glasgow en Écosse, les footballeurs auraient 3,5 fois plus de risques de succomber des suites d'une pathologie neurologique que le reste de la population. Même si le lien n'est pas avéré, la Fédération écossaise pourrait suivre l'exemple des États-Unis et bannir le jeu de tête à l'entraînement chez les moins de 12 ans. En Europe, l'UEFA pourrait également formuler des préconisations en ce sens au cours de l'année 2020.**